

Envoyé en préfecture le 14/09/2018

Reçu en préfecture le 14/09/2018

Affiché le 14 SEP. 2018

ID : 031-213105612-20180914-2018\_22-DE

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 13
- procurations : 2

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
31240

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 4 septembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, vice-Présidente.

**Etaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, MME RAYMONDE CORBON, MME ISABELLE DIAZ, MME CHRISTIANE FARRUGIA, M. JOËL FEULLERAT, MME MONIQUE GUEDES, MME RENEE HUMEAU, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE BEZOS, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, M. ANDRE DA PONTE.

**Etaient absents ayant donné procuration** : MME MARIE BIRE (POUVOIR DONNE A MME N. SIMON-LABRIC) MME MICHELE CHAVE (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS)

**Etaient absents excusés** : M. MARC PERE, MME ELISABETH ATTELAN, MME NADINE MAURIN, M YVAN NAVARRO

☎ 05.62.79.86.16

**DÉLIBÉRATION 2018/022**

**Objet : Signature d'une convention dans le cadre du PASS'ENFANT**

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Commune de l'Union, par l'intermédiaire de son C.C.A.S, a souhaité favoriser l'accessibilité aux activités sportives, culturelles et de loisirs à tous les enfants en proposant le dispositif « PASS'ENFANT ».

Ce dispositif a été validé par le Conseil d'Administration par délibération 2018-017 en date du 12 avril 2018.

A ce titre, une convention avait été signée entre le CCAS de la Mairie de L'Union et L'Association Sportive de L'Union Football (ASUF).

En date du 2 mai 2018, l'Association Sportive de L'Union Football (ASUF) a été dissoute pour entériner la décision de fusion avec l'Association de Saint-Jean Football Club (L'ASJFC).

L'Association L'Union Saint-Jean Football Club (L'USJFC) a été déclarée en Préfecture le 5 juin 2018, sous le numéro W313028028, avec parution au Journal Officiel N° 23 du 9 juin 2018.

Envoyé en préfecture le 14/09/2018

Reçu en préfecture le 14/09/2018

Affiché le 14 SEP. 2018

ID : 031-213105612-20180914-2018\_22-DE



Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de l'autoriser à signer la convention avec l'USJFC

**Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

**Décide :**

A l'unanimité, d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention.

*Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente,  
Isabelle GODEAS,*



- Transmis le 14 SEP. 2018  
- Affiché le 14 SEP. 2018